

DIFFUSEUR DE SARAN-GIDY AUTOROUTE A10

AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE



LE DIFFUSEUR

Le nouveau diffuseur de Saran-Gidy sera situé sur l'autoroute A10, entre la sortie Orléans-nord et les aires de services d'Orléans-Saran et d'Orléans-Gidy. Ce territoire se caractérise par un paysage contrasté. Au nord, la Beauce avec ses grandes parcelles agricoles, plus au sud des franges urbaines mêlant bâti industriel et commercial. Le projet du diffuseur se trouve à l'interface de ces deux paysages, entre agglomération et riches plaines agricoles.

L'aménagement du diffuseur de Saran-Gidy constitue une réponse concrète au besoin de mobilité d'un territoire respectueux de ses enjeux environnementaux. Il viendra soutenir le dynamisme actuel du territoire et son développement futur, tout en préservant les milieux naturels.

Les principes d'aménagement et les caractéristiques du projet ont été élaborés en collaboration avec les services de l'État et les collectivités locales partenaires, le Département du Loiret et Orléans Métropole.



LE CALENDRIER DU PROJET

AUTOMNE 2021

- > Préparation de la zone de travaux
- > Installation de la base vie
- > Défrichements
- > Mise en défens de la biodiversité
- > Terrassements des bretelles



2022

- > Construction du pont au-dessus de l'A10
- > Réalisation de 2 giratoires
- > Travaux de chaussées
- > Pose des équipements
- > Création de la plateforme de péage





L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE ORLÉANAIS

UNE ZONE ATTRACTIVE ET DYNAMIQUE

Aux portes du bassin parisien et en connexion directe avec les grands itinéraires nationaux et européens, **le Département du Loiret et plus particulièrement la métropole orléanaise connaissent un essor économique et démographique grandissant.**

Le nord-ouest de la métropole orléanaise est une zone stratégique pour le rayonnement et l'attractivité du territoire. Sa proximité avec l'autoroute A10 ainsi que les fortes ambitions des collectivités locales et des acteurs économiques qui y travaillent ont permis son développement.

LES BÉNÉFICES DU DIFFUSEUR POUR LE TERRITOIRE

En offrant un accès facilité depuis et vers l'autoroute A10, **le diffuseur de Saran-Gidy assurera, pour tous les usagers, une meilleure sécurité, une desserte directe de ce secteur et un lien naturel avec les grands itinéraires nationaux et européens.**

Cet aménagement viendra soutenir le dynamisme actuel du territoire et son développement futur. Le diffuseur de Saran-Gidy permettra de réduire le temps de trajet domicile-travail des usagers grâce à :

- ▶ **une meilleure desserte du Pôle 45** : celle-ci sera renforcée tandis que les entreprises et les acteurs économiques présents bénéficieront d'un accès facilité à l'autoroute A10 par l'ouest ainsi qu'aux grands itinéraires nationaux et européens.
- ▶ une amélioration des conditions de circulation sur **les voiries existantes du nord-ouest de la métropole orléanaise** : la circulation sur ces infrastructures sera ainsi améliorée pour l'ensemble des usagers (riverains de la zone, professionnels ou usagers de passage).



2023



FIN 2023

- > Équipements techniques
- > Bâtiment de péage
- > Équipements de sécurité
- > Panneaux de signalisation
- > Finalisation du pont de franchissement de l'A10
- > Création des bassins et des aménagements paysagers

- > Mise en service prévisionnelle

UN AMÉNAGEMENT QUI ACCOMPAGNE L'ESSOR DU TERRITOIRE MÉTROPOLITAIN

Cette zone accueille des entreprises de transport, des sociétés spécialisées dans le stockage et la logistique, mais aussi dans les industries cosmétiques et pharmaceutiques. Elle se concentre sur les communes de Saran, Ormes, Ingré et Gidy. De grandes entreprises au rayonnement européen et international s'y sont implantées ces dernières années.

La croissance économique de cette zone a entraîné son développement urbain et démographique. En conséquence, de plus en plus de ménages s'installent dans les villes situées au nord de la métropole, mais aussi dans les communes rurales en périphérie de celle-ci, attirés par les offres d'emplois et les connexions dont bénéficie le territoire.



UN PROJET RÉALISÉ EN CONCERTATION

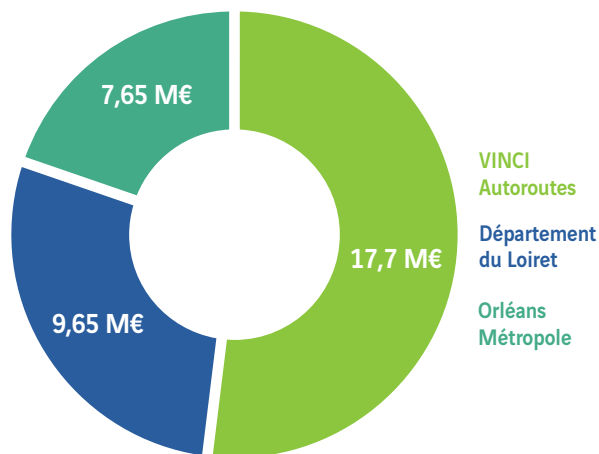
Le projet de diffuseur de Saran-Gidy est le fruit d'une **concertation de longue date avec le territoire** pour permettre la création de cet aménagement. En février 2019, une concertation publique réglementaire a été menée. En avril 2019, **VINCI Autoroutes signait la convention de financement avec le Département du Loiret et Orléans Métropole** avant de présenter le projet à l'enquête publique en avril 2021. Après ces étapes indispensables de procédures, d'études et ces temps d'échanges avec le territoire, la Préfète du Loiret signait le 13 juillet 2021 la Déclaration d'Utilité Publique (DUP) du projet et l'arrêté d'autorisation environnementale.



UN PROJET CO-CONSTRUIT AVEC LES ACTEURS LOCAUX

Le projet de création du diffuseur de Saran-Gidy résulte d'une **démarche concertée et co-construite en lien avec les collectivités territoriales**. Il a été rendu possible par l'implication d'un ensemble d'acteurs. Il est **co-financé**.

En effet, la création du diffuseur de Saran-Gidy a fait l'objet d'une convention de financement qui a été signée le 2 avril 2019 par le Département du Loiret, Orléans Métropole et VINCI Autoroutes, pour un montant de **35 millions d'euros**. Voir le schéma de la répartition des financements.



Engagement en millions d'euros

CE QU'ILS EN DISENT ...



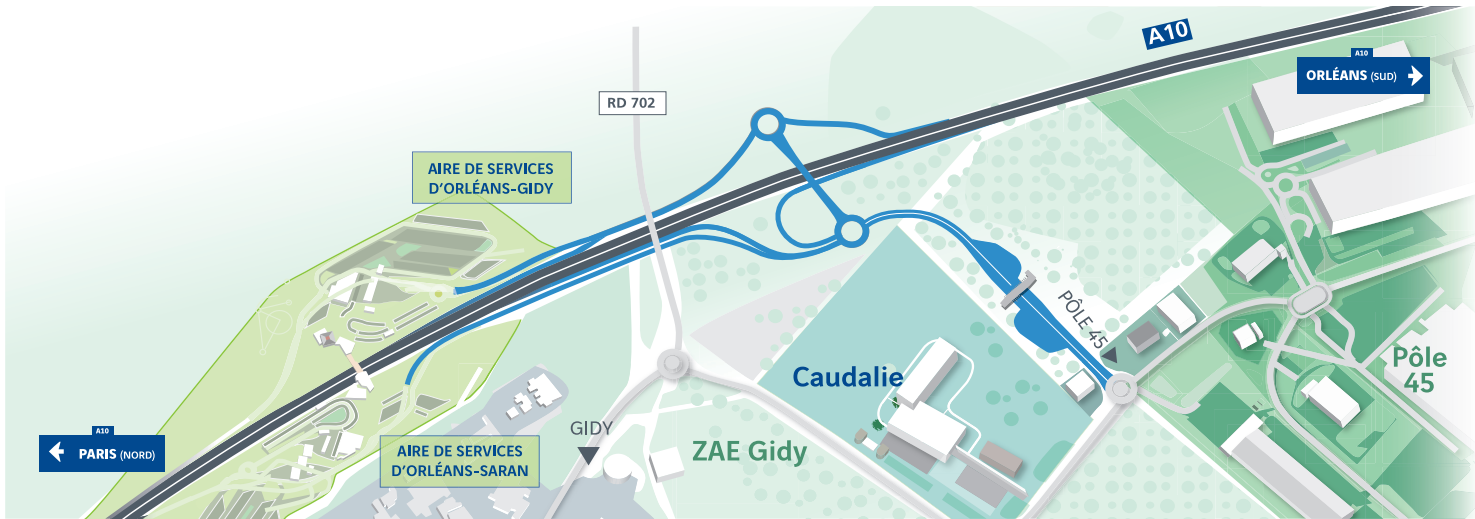
Frédéric Kozubski,
Président du groupement des entreprises (GEP) du Pôle 45

« La zone économique du Pôle 45 regroupe 200 entreprises. Le nouveau diffuseur de Saran-Gidy canaliserait les flux de poids lourds dans ce secteur sans encombrer les voies d'accès à Saran. Ce sera plus fluide pour les salariés et performant en termes de bilan carbone »



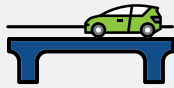
Christophe Chaillou,
Président d'Orléans Métropole

« Le diffuseur de Saran-Gidy est nécessaire au développement d'Orléans Métropole et contribuera à l'essor économique du territoire. Ces nouvelles entrées et sorties permettront d'irriguer et de dessaturer le nord de la Métropole pour un meilleur confort des habitants de nos communes. »

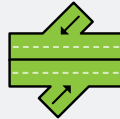


L'AMÉNAGEMENT DU **DIFFUSEUR**

Le diffuseur de Saran-Gidy est composé de :



LA CONSTRUCTION D'UN **PONT** DE FRANCHISSEMENT AU-DESSUS DE L'AUTOROUTE A10



LA CRÉATION DE 2 **BRETELLES** DANS LES DEUX SENS DE CIRCULATION



L'AMÉNAGEMENT DE 2 **GIRATOIRES** DE PART ET D'AUTRE DE L'AUTOROUTE A10 RELIÉS PAR LE NOUVEAU PONT DE FRANCHISSEMENT DE L'A10



LA CRÉATION D'1 **GARE DE PÉAGE** QUI PERMET L'ENTRÉE ET LA SORTIE DE L'A10



LA CRÉATION ET L'AMÉNAGEMENT DE 2 **BASSINS** DE TRAITEMENT DES EAUX



DES **AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS**

LE PLAN D'INVESTISSEMENT AUTOROUTIER

Adapter l'autoroute aux nouveaux usages de la route et réduire l'impact des autoroutes dans leur environnement, tels sont les grands enjeux du Plan d'investissement autoroutier (PIA).

Lancé en 2019, le Plan d'investissement autoroutier porte sur une série d'aménagements décidés par l'État en concertation avec les collectivités concernées. D'un montant de 700 millions d'euros au niveau national et de 365 millions d'euros pour VINCI Autoroutes, il porte sur des projets améliorant la mobilité du quotidien des Français et / ou la desserte des territoires.

Le pont sera constitué de 2 appuis, d'une pile centrale et de poutres qui seront grutées avant la mise en place du tablier de l'ouvrage et de sa voirie.

Le diffuseur de Saran-Gidy sera connecté au réseau routier local, via le nouveau giratoire réalisé par le Conseil Départemental du Loiret dans le cadre de l'aménagement de la Zone d'Activité Économique (ZAE) de Gidy.



Marc Gaudet,
Président du Conseil
Départemental

« Ce projet, dont on parle depuis longtemps, est structurant. Il me paraissait indispensable que le Conseil Départemental, qui a un devoir de solidarité territoriale et d'aménagement du territoire, y soit associé. Ce nouvel aménagement permettra de fluidifier le trafic et de renforcer la sécurité routière, deux problématiques auxquelles nous sommes attachés. »



UN CHANTIER RESPECTUEUX DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

PAYSAGE ET BIODIVERSITÉ

VINCI Autoroutes a conçu le projet de diffuseur de Saran-Gidy dans le cadre de la démarche « Éviter, Réduire, Compenser » (ERC) afin de limiter le plus possible son incidence sur l'environnement. Il s'agit de **préserver le paysage** caractéristique du territoire, comme **ses boisements**, de **favoriser la réutilisation de matériaux** et de replanter des **espèces locales** tout en essayant de **limiter la prolifération de plantes envahissantes déjà présentes**, comme le Robinier faux-acacia. Les arbres défrichés dans le cadre de travaux préparatoires ont été valorisés en bois de chauffage ou en broyat. À l'issue des travaux, plus de **2 000 arbres seront replantés**, permettant de reconstituer un habitat naturel propice au développement de la faune. Un **îlot de senescence** (zone forestière laissée en vieillissement naturel) et un **corridor écologique** assureront une continuité favorable à la mobilité des espèces animales, comme les amphibiens par exemple. Les chiroptères y trouveront quant à eux un territoire de chasse, de reproduction et de repos. Un coordinateur environnement et un écologue, spécialement dédiés au chantier, veilleront à la bonne mise en œuvre de ces différentes mesures et mèneront des actions de sensibilisation auprès des personnes impliquées dans la réalisation du chantier.



RESSOURCE EN EAU

Le diffuseur de Saran-Gidy sera doté de **2 bassins de traitement** des eaux de la plateforme autoroutière et des bassins versants afin de garantir la qualité de l'eau avant tout rejet dans le milieu naturel. De plus, une innovation initiée par le maître d'ouvrage VINCI Autoroutes, le maître d'œuvre, l'architecte et les services de l'exploitation permettra, au niveau de la future gare de péage de Saran-Gidy, une **meilleure gestion des eaux pluviales**. Grâce à l'auvent de la future gare de péage, d'une superficie de 1 200 m², et au toit du bâtiment d'exploitation d'environ 100 m², plusieurs centaines de milliers de litres d'eau par an seront récupérés. Cette eau pluviale sera acheminée et stockée dans une cuve enterrée d'une capacité de 70 000 litres. Elle servira au nettoyage de la gare de péage et notamment des voies (lavées en moyenne tous les 2 mois) mais aussi à l'alimentation des sanitaires du bâtiment d'exploitation et des haltes de péage. VINCI Autoroutes préservera ainsi la ressource en eau en limitant sa consommation d'eau potable au quotidien.

BILAN CARBONE

Un bilan des émissions de gaz à effet de serre a été réalisé dans le cadre des études du projet.

Celui-ci a démontré qu'une partie des émissions de carbone de la nouvelle infrastructure, et celles issues du chantier de construction, seraient réduites grâce à l'amélioration des temps de parcours et au report du trafic générés par le nouveau diffuseur.

En ajoutant à ces bénéfiques des mesures de réduction et de recyclage pendant les travaux, **le bilan carbone du diffuseur devient positif à 10 ans**. Ainsi, pour la construction de l'échangeur, VINCI Autoroutes privilégie par exemple l'usage d'acier recyclé, de béton bas carbone, le réemploi de matériaux ou encore d'agrégats d'enrobés recyclés dans les chaussées.

UN CHANTIER ET DES HOMMES

Le chantier de création du diffuseur de Saran-Gidy a fait l'objet d'un appel d'offres européen comprenant 3 lots :

- ▶ les terrassements, l'assainissement, la réalisation de l'ouvrage d'art et des chaussées ainsi que la mise en place des équipements et de la signalisation horizontale ont été confiés au groupement VINCI Construction Terrassement / Eurovia Centre-Loire/ Signature/Eurovia Béton ;
- ▶ la signalisation verticale (panneaux) sera assurée par l'entreprise Signature ;
- ▶ les aménagements paysagers, seront réalisés par l'entreprise Cognac TP.

Sur l'ensemble de ces opérations, VINCI Autoroutes, à chaque fois que la réglementation pour les appels d'offres le permet, **s'engage à faire travailler les entreprises locales** et à favoriser les emplois d'insertion. La priorité a été donnée aux talents du Loiret, afin de contribuer au développement économique local.

Source d'activité au sein du territoire et d'opportunités économiques, le chantier du nouveau diffuseur de Saran-Gidy emploiera **70 personnes en moyenne jusqu'en 2023**. Aménageur responsable, VINCI Autoroutes s'engage aux côtés des acteurs économiques et des structures de l'emploi et de l'insertion professionnelle pour favoriser le retour à l'emploi de publics qui en sont éloignés. Durant les travaux, près de **12 000 heures seront dédiées à l'insertion**.



Dans ce contexte, **la sécurité sera une préoccupation de chaque instant**. Des conditions de circulation spécifiques, telles qu'une limitation de vitesse, seront mises en place à l'approche du chantier pour garantir la sécurité des compagnons et des usagers. Sur le chantier, VINCI Autoroutes prévoit la mobilisation au quotidien de deux référents extérieurs : un Coordinateur Sécurité Protection de la Santé et un Préventeur Sécurité. Ils mèneront avec les équipes de VINCI Autoroutes un travail constant de sensibilisation, de formation et d'anticipation pour prévenir les risques liés à l'activité sur le chantier. La **sécurité des voyageurs** constitue également une priorité tout au long des travaux, tout en limitant au mieux la gêne à la circulation. Enfin, l'organisation du chantier veillera au respect de la tranquillité des riverains, et à la fluidité du trafic à proximité de la zone d'activité.

Priorité à la sécurité, aux abords du chantier, la vitesse sera limitée.



LES MOYENS DE **S'INFORMER**



Chargée d'info chantier :
02 46 91 07 45



A10-amenagement.com



@A10Trafic



VINCI Autoroutes
Direction de la Maîtrise d'ouvrage
Rue Jean Bertin
La vente aux Moines
45770 Saran

www.A10-diffuseur-sarangidy.fr